

Pesticides : deux professionnels valent mieux qu'un!

20 février 2018 - En désignant les seuls agronomes habilités à signer une justification ou une prescription de pesticides, le MDDELCC crée une cascade d'effets secondaires indésirables. L'effet le plus important est la rupture de la chaîne de traçabilité. Le ministère retire carrément des champs un grand nombre de professionnels techniques qui conseillent les agriculteurs depuis des décennies : les technologues professionnels formés, entre autres, à l'Institut de technologie agroalimentaire de St-Hyacinthe et de La Pocatière. En évacuant du terrain ces professionnels, tout en s'en remettant aux bons soins des seuls agronomes pour la gestion des pesticides partout au Québec, il crée artificiellement une rareté de professionnels qui soient imputables de leurs gestes. Pis encore, il instaure une situation en apparence propice aux conflits d'intérêts. Il y a le risque bien réel de favoriser la signature de complaisance de la part des agronomes. Comment pourront-ils occuper tout ce terrain et vérifier de visu ce qu'il faut vérifier? D'autant que la vente de pesticides et la protection de l'environnement exigent le maintien d'un équilibre fragile dans un secteur hautement sensible. La présence de plus d'un groupe de professionnels imputables assurent la traçabilité et renforce l'équilibre souhaité. La commission Charbonneau nous a démontré les effets de la concentration du pouvoir entre les mains d'un seul groupe de professionnels.

D'ailleurs, l'entente entre le MDDELCC et l'OAQ confirme le malaise que provoque la problématique évoquée ci-haut. Force est de constater que les solutions proposées dans cette entente ne sont pas novatrices. L'OAQ et le MDDELCC n'arrivent pas à s'extirper des paradigmes propres aux années 1970.

Ils font le choix d'une gestion verticale, hiérarchisée. Aujourd'hui la résolution des problèmes commande une gestion à l'horizontale qui est propre au 21^e siècle impliquant tous les intervenants. Avec respect, la cause de l'environnement est mieux servie par la multiplicité des professionnels imputables sur le terrain. Cette entente nous semble ni plus ni moins le résultat d'un réflexe primaire plutôt que d'une réflexion sérieuse.

Toutefois, l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) est heureux de constater la poursuite de la mise en œuvre de la *Stratégie québécoise en matière de pesticides 2015-2018*, par la modernisation des règlements encadrant l'utilisation et la vente des pesticides les plus à risque. Cette modernisation méritait une gestion novatrice assurée par une équipe de professionnels. Les technologues professionnels veulent en faire partie et être imputables. C'est avec un intérêt manifeste pour la protection du public et la protection de l'environnement que notre organisme suivra le déploiement sur le terrain de la stratégie en matière de pesticides.

– 30 –

Source : Richard Legendre, T.Sc.A. Vice-Président aux affaires professionnelles
Ordre des technologues professionnels du Québec
Téléphone : (514) 845-3247 poste 118
Courriel : communications@otpq.qc.ca